Les vertus de la visite au malade.

Question : Pourriez-vous me donner quelques informations concernant ce que l'islam enseigne par rapport à la visite au malade ?

Réponse : Le Messager d'Allah (sallallâhou alayhi wa sallam) a exhorté les musulmans à rendre visite aux personnes malades et souffrantes... Ainsi, dans un Hadith authentique rapporté par Al Barâ Ibn 'Âzib (radhia Allâhou anhou), il est dit:

« Le Messager d'Allah (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a ordonné sept choses : visiter les malades, suivre les cortèges funèbres, appeler la miséricorde d'Allah sur la personne qui éternue, secourir le faible, aider l'opprimé, multiplier les salutations et respecter les serments. »

(Boukhâri et Mouslim)

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) avait lui-même pour habitude de rendre visite aux malades, et ce, qu'il s'agisse d'une personne musulmane ou non musulmane. En témoigne notamment le récit authentique rapporté par l'Imâm Boukhâri r.a. dans lequel il est indiqué qu'il (sallallâhou alayhi wa sallam) se rendit auprès un jeune juif -qui avait l'habitude de lui rendre service- lorsque ce dernier tomba malade. En arrivant devant lui, il (sallallâhou alayhi wa sallam) s'approcha et l'invita à devenir musulman, ce qu'il fit après avoir eu l'approbation de son père (juif). Le jeune garçon mourut ainsi avec *imân*...

Il est possible de se faire une idée claire de l'importance de ce devoir en considérant ses principaux effets positifs, aussi bien pour la personne éprouvée et souffrante que pour celui qui la visite : en sus d'être un excellent facteur de réconfort et d'apaisement pour le malade, il constitue aussi une expression très forte de fraternité et un vibrant témoignage de sympathie de la part de celui qui vient le rencontrer; bien évidemment, une telle attitude ne peut que renforcer le lien d'affection et d'attachement entre les personnes concernées. Ce genre de rencontre est aussi un moyen permettant au musulman qui se rend au chevet du malade de se rappeler et de prendre conscience de la valeur inestimable d'un bienfait divin dont il a la chance, lui, de jouir: la santé...

Il est à noter que les savants musulmans ont rappelé quelques points importants à respecter lors de la visite au malade:

- la visite au malade doit être motivée par la volonté de se soumettre au Créateur, celle de la recherche de l'agrément d'Allah et de Sa récompense. Telle est la condition pour que cet acte puisse rapporter les énormes mérites qui ont été promis dans les Hadiths authentiques. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) dit par exemple que: ***« Le musulman, lorsqu'il visite son frère musulman (malade), reste dans un jardin du Paradis jusqu'à ce qu'il s'en aille. »*** (Mouslim) Dans un Hadith, il est dit en ce sens que: ***« Tout musulman qui visite un autre musulman (malade) le matin a soixante dix mille anges qui prient en sa faveur jusqu'au soir. Et s'il le visite le soir, soixante dix mille anges prient en sa faveur jusqu'au matin. Et il aura (en sus de cela) un jardin au Paradis. »*** (Tirmidhi – Hadith authentique) Il est évident qu'une visite qui ne serait motivée que par un intérêt matériel ne pourrait apporter cette récompense et ce mérite, comme le rappelle Moufti Taqui Outhmâni. [1]
- l'un des buts de la visite étant de réconforter et de soutenir celui qui est souffrant, celui qui vient auprès de lui ne doit pas adopter une attitude qui pourrait le nuire ou lui occasionner une gêne quelconque. Ainsi :
  - certains savants -comme Sayyid Sâbiq dans son « Fiqh ous Sounnah » et Moufti Taqi Outhmâni dans ses « Islâhi Khoutoubât »- soulignent que la visite doit être relativement brève : en effet, la présence prolongée de quelqu'un à ses côtés peut incommoder plus ou moins fortement le malade, suivant son état. Par ailleurs, ce dernier préfère souvent que ce soit ceux qui sont les plus proches de lui (enfants, parents…) qui restent à ses côtés. Néanmoins, si le malade exprime lui-même le désir que la personne qui vient le voir reste plus longtemps, dans ce cas, il n'y a aucun problème.
  - la visite doit se faire à une heure appropriée.
  - au cours de la visite, il ne faut pas aborder des sujets qui pourraient indisposer le malade; il faut par exemple éviter, à tout prix, les questions, les remarques ou les allusions qui pourraient raviver chez lui certaines peines ou souffrances. Au contraire, il faut, dans la mesure du possible, adopter une attitude réconfortante à l'égard du malade (comme par exemple masser son visage ou l'endroit du corps qui le fait souffrir), mais aussi lui tenir des propos

encourageants sur son état, comme le rappelle Ibn Hadjar r.a.

> Il convient également de lui faire prendre conscience que, Incha Allah, cette épreuve qu'il traverse sera pour lui un moyen de le purifier de ses péchés, mais aussi de se rapprocher d'Allah… Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), quand il rendait visite au malade, disait parfois: ***« Lâ ba's tahoûroun icha Allah ! »***, que l'on pourrait traduire par: « Pas de souci… (Cette maladie) est purificatrice (des péchés) Incha Allah ! » (Boukhâri)

- il est également bien, dans la mesure du possible, de proposer son aide au malade, et lui demander s'il désire quoique ce soit. [2]

- lorsqu'un musulman va rendre visite à son frère malade, il doit invoquer Allah en sa faveur. Plusieurs douas différentes ont été rapportées du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) à ce sujet. Dans un Hadith des Sahîh Boukhâri et Mouslim, le doua suivant est mentionné:

اللّهُمّ ربّ النّاسِ ، أذْهِب الْبَأسَ ، واشْفِ ، أنْتَ الشّافي لا شِفَاءَ إلاّ شِفَاؤُكَ ، شِفاءً لا يُغَادِرُ سقَماً

« Allâhoumma rabbin nâs adh-hibil ba's wach fihi antach châfi lâ chifâa illâ chifâouka chifâ an lâ youghâdirou saqaman. »

« Ô Allah, Maître de gens ! Eloigne la souffrance et guéris le, Tu es le Guérisseur- point de guérison si ce n'est la Tienne- (accorde lui) une guérison (définitive) ne laissant derrière elle aucun mal. »

Dans une autre Tradition, il est rapporté que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit:

Celui qui rend visite à un malade dont le terme n'est pas encore venu et qui dit auprès de lui sept fois de suite:

أسْألُ اللّه الْعَظِيمَ رَبّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ أنْ يَشفِيَك

« As'alou Allâh al 'Adhîm rabb al 'archal 'adhîm an yachfiyaka »

« Je prie Dieu Le Très Grand, Le Maître du Très grand Trône, de te guérir »

Allah le guérira de cette maladie.

(Abou Dâoûd et Tirmidhi, qui le qualifie de « Hassan » – fiable)

Wa Allâhou A'lam

Et Dieu est Plus Savant !

1- Réf: « Islâhi Khoutoubât » – Volume 6 / Page 166.

2- Réf: « Zâad oul Ma'âd »

https://muslimfr.com/les-vertus-de-la-visite-au-malade/